

Insécurité causée par les malades mentaux errants

" Le gouvernement a pris ce problème à bras-le-cors "

Prissilla M.MOUIFY
Libreville/Gabon

SUITE au meurtre, vendredi dernier, d'Arouna Oloumanmi, un vulcanisateur béninois tué par un malade mental à Angondjè, les responsables du département de la Santé ont pris la parole, mardi dernier, pour se prononcer sur la question des malades mentaux à Libreville, leur insertion et les efforts déployés par l'État dans la prise en charge de cette catégorie de personnes.

Parmi ces orateurs, le ministre Léon N'zouba en personne. « L'étiologie de la folie serait connue : il s'agit des drogues. Vous constaterez qu'il y a plus de fous à Libreville qu'à l'intérieur du pays. La toxicomanie est la cause de folie la plus répandue dans notre pays. Par ailleurs, ce que nous déplorons le plus, c'est la démission sociale. Les proches des malades mentaux doivent comprendre que l'hôpital n'est pas un lieu d'in-

carcération. Une fois le malade traité, les parents doivent prendre leurs responsabilités en l'aidant à se réintégrer au sein de la famille, plutôt que le rejeter », a-t-il conseillé.

S'agissant de la prise en charge des malades, elle est effective au Gabon, a affirmé le directeur du Centre national de santé mentale, Dr Venant Félicien Boussougou. « Depuis huit mois, le gouvernement a pris ce problème à bras-le-cors. Dans les dix premiers jours du nouveau gouvernement, deux ambulances médicalisées ont été mises à la disposition de nos services. Elles devraient permettre à nos structures de prendre dans les différents carrefours de Libreville, nos malades. Nous avons commencé à le faire et nous le ferons progressivement, afin de mettre un terme au problème des malades errants. Il faut aussi souligner le fait que nos services sont en restructuration, et que les travaux vont bon train », a déclaré M. Boussougou.



Photo : Prissilla Moussavou Mouify

Le directeur du Centre national de santé mentale: "les familles et la société doivent travailler pour l'insertion des malades mentaux".

Prise en charge médicale des malades mentaux
Comme un désengagement de l'État

O.N & AEE
Libreville/Gabon

S'il y a des phénomènes de société que le gouvernement a vraiment du mal à gérer, celui des fous errants semble figurer en bonne place. A Libreville, comme dans d'autres villes du pays, la très grande prolifération de cette catégorie de compatriotes inquiète les paisibles citoyens qu'ils côtoient au quotidien. Et qu'ils n'hésitent surtout pas à agresser, sans que cette forme d'insécurité galopante ne suscite des mesures fortes de l'État.

LE gouvernement s'est-il désengagé du volet de la prise en charge médicale des malades mentaux, ou n'y accorderait-il plus, désormais, que très peu d'intérêt ? Au regard du spectacle qui s'offre quotidiennement à leur vue, de nombreux usagers sont tentés de répondre par l'affirmative. Quand bien même la tutelle essaie, maladroitement, de démontrer le contraire.

En effet, où va-t-on parquer et traiter cliniquement les malades mentaux dont on prétend débarrasser la ville, sans nul doute en prévision de la Coupe d'Afrique des nations (Can), alors que les services de l'unique Centre national de santé mentale seraient dans un processus de restructuration qui n'en finit plus de tirer en longueur ?

Voilà plus d'un an déjà que la capitale gabonaise est confrontée à une véritable flambée de fous errants. Certains d'entre eux déambulant quasiment nus à travers les lieux publics, au mépris de la pudeur et de la décence. En cause, la fermeture, depuis de nombreux mois, de l'unique centre du pays, situé à Melen. L'éta-

blissement, censé les accueillir pour des soins appropriés, est malheureusement gangrené par des difficultés financières et matérielles de tous ordres qui plombent sérieusement son fonctionnement. Désormais sans refuge fixe, les malades, qui sont du reste, pour une grande part d'entre eux, rejetés par leurs familles, écumant alors les différentes artères de la capitale gabonaise. On les voit même partageant les espaces publics avec d'autres citoyens dits normaux. Il reste que cette cohabitation devenue systématique et quasi-permanente, n'est pas sans conséquences. Le meurtre commis vendredi dernier, dans la commune d'Akanda, par un fou armé d'une machette, suffit à démontrer le degré d'insécurité que représentent ces personnes atteintes de pathologies mentales.

Sur ce registre, est-il besoin de rappeler qu'en 2012, une forcenée avait jeté, du haut de l'échangeur de Sotéga, une gamine de 4 ans qu'elle avait arrachée à sa mère ? Que dire de ce malade mental qui, en novembre dernier, au niveau de l'école triomphale, sise à l'Ancienne Sobraga, asséna une barre de fer sur la tête d'une dame qui venait chercher sa fille à l'école ? Se souvient-on encore, il y a juste deux semaines, de cet autre particulier qui a vu le pare-brise de son Prado voler en éclats, après une attaque au projectile par un déséquilibré mental ?

Des exemples d'agressions comme celles-là, il y en a certainement des dizaines dans le pays. Mais comme à leur habitude face à des situations graves, les gouvernants choisissent de se murer dans un silence pour le moins curieux, alors que c'est bien à eux qu'incombe la responsabilité de protéger les popula-



Photo : AEE

Ici, au quartier Louis, un fou se promenant tranquillement.



Photo : AEE

L'unique centre de santé mentale du pays a libéré ses pensionnaires depuis près d'un an.

tions. Il faut finalement croire que la vue d'un malade mental agressant de paisibles passants, relève de faits banals dans notre société. Vont-ils continuer à l'être, après ce drame de plus ? Inutile donc de dire, ici, que ces faits devraient interpeller, d'abord nos dirigeants et, les familles ensuite, sur le danger que représentent les personnes atteintes de démence.

Mais, nul n'étant plus à l'abri de

leurs attaques, il importe que le gouvernement se penche véritablement sur cette problématique, à travers des mesures fortes et durables. En effet, chercher à extraire ces personnes de la voie publique, le temps d'un événement, ne règle en rien le problème. Il est question que les pouvoirs publics se donnent les moyens de s'attaquer à un phénomène, dont la liste des victimes ne cesse de s'allonger.

En Afrique...

Ouganda : 30 footballeurs locaux et supporters meurent noyés

Ce lundi 26 décembre, la police ougandaise a annoncé qu'environ 30 personnes, membres d'une petite équipe locale de football et supporters, ont été tuées dimanche dans le naufrage de leur bateau sur la lac Albert, dans l'ouest du pays. Le bateau était surchargé, avec 45 personnes à bord, a expliqué le commandant de la police locale, John Rutagira. L'eau était calme mais le problème est survenu quand, en faisant la fête, l'équipe et ses supporters se sont regroupés du même côté du bateau, ce qui l'a fait basculer et chavirer.

Lomé/Togo : un mort et deux blessés près du grand marché

Un immeuble en construction situé à proximité du grand marché de Lomé s'est effondré mardi causant ainsi la mort d'un ouvrier. Deux autres ont été blessés. L'origine du drame reste inconnue. Les enquêteurs tentent d'en comprendre les raisons. Mais, le non-respect des normes de construction pourrait bien expliquer ce drame.

Ain-Defla/Algérie : décès par asphyxie de trois membres d'une même famille

Trois membres d'une même famille sont décédés, mardi, à Meliana (Ain-defla), après avoir inhalé du monoxyde de carbone, selon la protection civile. L'intervention des secouristes de la protection civile a permis de sauver in extremis la mère, transportée dans un état critique à l'hôpital de Méliana, a indiqué le capitaine Kamel Hamdi, qui déplore le décès sur place du père, âgé de 41 ans, ainsi que ses deux enfants, une fille et un garçon, âgés respectivement de 10 et 13 ans.

Plateau/Côte d'Ivoire : des millions de Francs et un passeport diplomatique volés à un député

Les faits se déroulent le mardi 20 décembre 2016 courant, B.C., ex-parlementaire, se rend dans la commune du Plateau, au niveau des Tours administratives, pour rendre visite à un ami. De retour et alors qu'il s'approche de son véhicule, il constate que la portière arrière droite est forcée. Son sac, laissé dans la voiture et qui contenait son passeport diplomatique, d'importants documents administratifs, un téléphone portable Iphone et la somme d'un peu plus de deux millions de Francs, a disparu!

Bamako/Mali : après s'être rendue à l'insu de son mari au lieu du rassemblement du Maouloud, une femme retrouve son enfant mort dans un puits

À l'occasion de cet événement religieux, un célèbre prêcheur avait organisé un rassemblement de ses partisans dans un stade de Bamako. M.T., dont le mari vit à l'extérieur du pays, décide de partir sans son autorisation, abandonnant ainsi son enfant de cinq ans à l'insu de sa belle-famille. C'est le lendemain matin que l'absence de l'enfant est constatée. Du coup des recherches sont effectuées pendant deux jours. Malheureusement l'enfant sera retrouvé mort dans un puits grâce à l'identification de l'une de ses chaussures.